

LA DALLE DE L'OSSUAIRE

Jusqu'au tout début des années soixante-dix, l'ossuaire que fit construire l'abbé Saunière dans le cimetière de Rennes-le-Château (1) était recouvert d'une dalle en pierre d'un seul morceau. Sa longueur variait de 1,44m à 1,45m, sa largeur oscillait entre 0,69m et 0,70m, pour une épaisseur de 11,5cm à 12cm.



Photographie tirée du numéro du magazine *Noir & Blanc* paru le 17 août 1962 et prise en juillet lors d'une émission radiophonique enregistrée à Rennes-le-Château (2). On y voit, au premier plan au centre, Robert Arnaut, journaliste à France-Inter, s'activer à soulever la dalle dans l'ossuaire.

C'est alors que des vandales entreprirent de lui donner la forme en pointe de la stèle de Marie de Nègre d'Ables telle qu'elle est représentée à la page 101 du bulletin de 1906 de la société d'études scientifiques de l'Aude. Pour ce faire, à l'abri des regards, ils amputèrent la dalle de deux de ses coins. Et comme cela ne suffisait pas, pour parfaire son apparence, un peu plus tard, les mêmes, ou d'autres, la brisèrent au milieu. Aujourd'hui ce qu'il reste de cette dalle s'apparente davantage à un puzzle d'une dizaine de pièces !



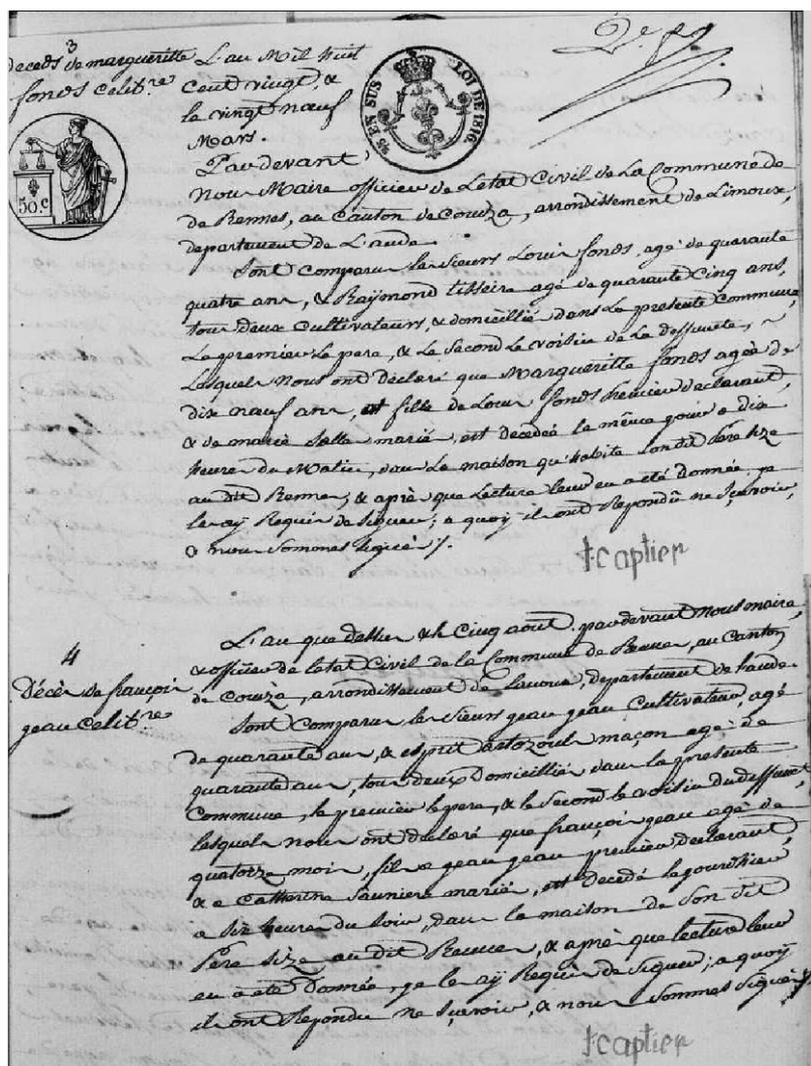
Ce qui reste de la dalle abandonnée dans les jardins de l'ancien domaine de l'abbé Saunière
(Photographie Xavi Bonet - novembre 2014)

Les dimensions de cette dalle étant plus importantes que celles signalées par Élie Tisseyre dans le compte rendu d'excursion de la société savante audoise, qui, je les rappelle, étaient de 1,30m sur 0,65m, permettent d'évacuer l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir de la même pierre. Une seconde raison conforte encore cette évidence : la pierre décrite dans le bulletin était brisée au milieu alors que celle dans l'ossuaire était d'un seul bloc !

D'où provenait cette dalle ?

Il est un mystère à Rennes-le-Château davantage méconnu que celui de la fortune de l'abbé Saunière : le décès de la deuxième fille de Marie de Nègre d'Ables et de François d'Hauptoul : Élisabeth, dites aussi Mademoiselle de Rennes. Voici ce que dit René Descadeillas à la page 220 de sa thèse sur les derniers Seigneurs de Rennes : « C'est dans la demeure seigneuriale qui avait cessé de lui appartenir qu'à l'aube du 20 mai 1820, ruinée, abandonnée, misérable, Mademoiselle de Rennes quitta la vie qui ne lui laissait pas de regrets. Elle allait entrer dans sa quatre-vingt-sixième année. Son testament devait être répudié. On cherche en vain dans l'état-civil de Rennes son acte de décès ; il n'a jamais été transcrit. Pourquoi tenter de dissimuler la mort de la dernière Hauptoul ?

Et effectivement, le registre communal de l'époque concernée est muet sur ce décès. Il passe d'une déclaration de décès enregistrée le 29 mars 1820 à une autre établie le 5 août de la même année en faisant l'impasse sur celle d'Élisabeth d'Hauptoul !



L'historien de Rennes donne ce qui lui paraît être le motif de cette omission : « ... la créance de 10000 francs payable après la mort de la châtelaine, cédée jadis par Michel Captier à Esquirol, était aux mains des syndics de faillite de ce négociant, décédé vers 1816. Et Michel Captier pas plus que Julie Avignon ne tenait à la voir ressurgir. ».

Alors, en accord avec François Captier, maire de Rennes-le-Château depuis 1818, et qui n'est autre que l'oncle de Michel Captier, le débiteur, et avec la complicité du conseil municipal et probablement de celle du prêtre, il fut décidé de taire le décès d'Élisabeth de Rennes. Mais à quoi aurait servi ce silence dans les documents officiels si, dans le cimetière, le nom et la condition de la défunte étaient gravés sur sa pierre tombale ?

La dalle de l'ossuaire étant vierge de toute gravure sur ses deux faces, se pourrait-il qu'elle fut celle posée sur la sépulture de la Demoiselle de Rennes réutilisée trois-quarts de siècle plus tard par l'abbé Saunière, comme il l'avait déjà fait avec d'autres pierres, pour couvrir le dit ossuaire ? La question est ouverte ...

Patrick Mensior

(1) D'après les carnets du curé, il semble qu'il organisa deux périodes de travaux dans le cimetière : l'une de septembre à novembre 1894 et l'autre en février 1897. C'est lors de l'une d'elles que fut probablement construit l'ossuaire. Selon les plaintes déposées par les villageois à la préfecture de Limoux en mars 1895 (3), le prêtre s'adonnait à des bouleversements dans le cimetière. Pour cette raison, la première période paraît davantage plausible car s'il y faisait de la place en mars 1895, il lui fallut auparavant prévoir un endroit pour y déposer les nombreux ossements récupérés. De plus, les travaux engagés en 1894 nécessitèrent des tailleurs de pierres contrairement à ceux de 1897 qui consistaient en la rénovation du mur.

19 1. maçonnerie mur du Cimet.
24 1. maçonnerie mur du Cimet.
25 1. maçonnerie mur du Cimet.
Nov. 14 1/2 maçonnerie mur du Cimet.

1894. Nov. 5. des Cimetier - 2 f. - Grüller - Raynas
6. ——— 2 f. - Darba - Fons
14. ——— 2, 1/2 f. Franais - Douz

Travaux d'octobre et de novembre 1894

15 1 f. à mon by le petit mur du petit cimetiere (arrivé à qd)
16 1 f. fin du petit mur et recrépissage du mur du Cimetiere
17 1 f. recrépissage du mur cimetiere et facade du presbytère

Travaux de février 1897

Pour le chantier de 1894, parmi les ouvriers de l'abbé Saunière, il y a Antoine Truillet, qui s'occupe du transport des matériaux, François Courrieu qui est celui chez qui le curé commande le sable, Antoine Raynaud et Fons qui sont les tailleurs de pierres, ce dernier étant également propriétaire de la carrière.

Pour le chantier de 1897, on peut penser que la rénovation et le recrépissage du mur ont été commandés par le curé en vue de la prochaine visite pastorale de Mgr Billard pour l'inauguration de l'église.

(2) Écouter l'émission : http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/documents_sonores/rcharrouxsonore.html

(3) http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/Villes%20Villages/ville%20rennes%20le%20chateau/images1/Plainte_12_mars_1895.pdf

http://www.asso-rlcdoc.dafun.com/Villes%20Villages/ville%20rennes%20le%20chateau/images1/Plainte_du_14_mars_1895.pdf

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr
ou directement sur la news